



TARN-ET-GARONNE  
AMÉNAGEMENT

Hôtel de Département  
100 Boulevard Hubert Gouze  
82000 MONTAUBAN

## COMITE SYNDICAL REUNION DU 11 AVRIL 2023

L'An deux mille vingt-trois et le 11 du mois d'avril (11.04.2023) à 15 heures 00 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, convoqué le 4 avril 2023, s'est assemblé en présentiel (salle du Conseil Départemental à l'Hôtel du Département de Tarn-et-Garonne) et à distance (en visioconférence via le dispositif BlueJeans) sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de Tarn-et-Garonne Aménagement.

### DELIBERATION N°04/2023-11 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET ANNEXE M4 « AMENAGEMENT NUMERIQUE »

<b>Nombre de membres en exercice : 20, soit 655 voix</b>	
<b>Nombre de membres présents : 12 soit 379 voix</b>	<b>M. BAYLET Jean-Michel (Président), M. DELBREIL Thierry (1<sup>er</sup> Vice-Président), Mme BOURDONCLE Catherine (2<sup>ème</sup> Vice-Présidente), M. SALOMON Bernard (3<sup>ème</sup> Vice-Président), Mme NEGRE Marie-Claude (4<sup>ème</sup> Vice-Présidente), M. BESIERS Jean-Philippe (Délégué titulaire), Mme DELBREIL Sophie (Déléguée titulaire), M. JEANJEAN Claude (Délégué titulaire), Mme LE CORRE Christiane (Déléguée titulaire), Mme PIZZINI Françoise (Déléguée titulaire), M. TERRENNE Jean-Paul (Délégué titulaire), M. VIGOUROUX Claude (Délégué titulaire)</b>
<b>Nombre de membres représentés : 3 soit 157 voix</b>	<b>M. GARGUY Bernard (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme PIZZINI, M. TUYERES Stéphane (Délégué titulaire) a donné pouvoir à Mme NEGRE M. WEILL Michel (Délégué titulaire) a donné pouvoir à M. BAYLET</b>
<b>Nombre de membres absents excusés : 5 soit 119 voix</b>	<b>M. COUSI Vincent (Délégué titulaire), M. CROS Emmanuel (Délégué titulaire), M. LAMBOLEY Thierry (Délégué titulaire), Mme PALMIE Agnès (Déléguée titulaire), M. QUATRE Christian (Délégué titulaire)</b>
<b>Quorum : 328 voix</b>	<b>Atteint</b>

Le Comité syndical a désigné pour Secrétaire de séance Mme Catherine BOURDONCLE

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le compte de gestion du Payeur départemental pour l'année 2022, visé de la Direction départementale des finances publiques et du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement ;

**Considérant** qu'avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le Trésorier établit un compte de gestion par budget ;

**Considérant** que le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du compte administratif ;

**Considérant** que les écritures du comptable sont en concordance avec la gestion de l'ordonnateur ;

---

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il appartient à l'assemblée délibérante du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement de se prononcer sur le compte de gestion 2022 établi par Monsieur le Payeur Départemental.

Les résultats du compte de gestion 2022 pour le budget annexe M4 « Aménagement Numérique » du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement, joints en annexe, sont conformes à ceux du compte administratif 2022 du budget annexe M4 « Aménagement Numérique ».

---

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE**, pour l'exercice 2022, le compte de gestion du budget annexe M4 « Aménagement Numérique » du syndicat mixte Tarn-et-Garonne Aménagement établi par le Payeur Départemental, comptable public du Département, joint à la présente délibération. Ce compte de gestion est en tout point conforme au compte administratif 2022 du budget annexe M4 « Aménagement Numérique » ;

- **AUTORISE** le Président à signer tous documents s'y référant.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITE**

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Préfecture

le **13 AVR. 2023**

Et de la publication le **18 AVR. 2023**

Fait à Montauban, le 11 avril 2023

La Secrétaire de séance

Le Président

Catherine BOURDONCLE

Jean-Michel BAYLET



**Syndicat Mixte  
Tarn-et-Garonne Aménagement**  
Hôtel du Département - 100 bd Hubert Gouze  
82013 MONTAUBAN Cedex  
Siret : 200 061 257 00016 - Ape : 8411Z

## AR Préfecture

### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE M4 « AMENAGEMENT NUMERIQUE »

Identifiant unique de l'acte : 082-200061257-20230411-042023111213-BF

Numéro d'acte : 042023111213

Date de décision : 11/04/2023

Nature : DOCUMENTS\_BUDGETAIRES\_ET\_FINANCIERS

Code matière : 7-1-2-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires / do  
budgétaires (et délibérations correspondantes))

Fichier acte : BUDGET\_ANNEXE\_AMENAGEMENT\_NUMERIQUE\_2  
scellé.xml

---

Fichier(s) annexes(s) : 04 2023 12 Approbation CA 2022 du Budget Annexe M4  
04 2023 12 note synthétique CA 2022 M4.pdf  
feuille de signature CA 2022 - BA M4.pdf  
04 2023 11 Approbation CG 2022 Budget Annexe M4.p  
Pages II-1 et II-2 du CG.pdf  
RAR 2022 BA M4.pdf  
04 2023 13 Affectation resultats 2022 M4.pdf

---

Collectivité émettrice : TARN-ET-GARONNE AMENAGEMENT

Acte transmis par : Audrey ALBERT

---

Date d'envoi de l'acte : 13/04/2023 14:57:25

Date de réception de l'AR : 13/04/2023 14:58:26